MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation à la sécurité routière

MINISTERE DE L'INTERIEUR
DSR - BNDC
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS CEDEX 08

SD_8685073016028OA

Sous-direction de l'éducation routière
et du permis de conduire
Bureau national des droits à conduire

7915-000078-0001-0 [redacted]

[redacted]

46R : Mise à jour de votre dossier de permis de conduire

Numéro de dossier
Date de naissance :
Lieu de naissanc
(FRANCE)

[redacted]

Monsieur,

Le 01/10/2026, une mise à jour de votre dossier de permis de conduire a été réalisée par le Bureau national des droits à conduire (BNDC).

Les modifications suivantes résultent d'une démarche ou signalement que vous avez effectué auprès d'un service du ministère de l'Intérieur :

- les mentions relatives à la ou les infraction(s) que vous avez contesté(es) ont été supprimées.

- les points retirés à la suite d'une infraction vous ont été restitués en application de l'article L. 223-6 du code de la route.

De ce fait, je vous informe que votre solde de points est à ce jour de **8 points.**

Si vous aviez été destinataire d'une décision référencée 48SI, je vous informe qu'elle doit être considérée comme nulle et non avenue.

Je vous prie d'agréer, monsieur, l'expression de ma sincère considération.

À Paris, le 01/10/2026
Pour le ministre de l'Intérieur et par délégation,
la cheffe du Bureau national des droits à conduire

Olivia GALLET